



TERMES DE REFERENCE

APPEL A PROJETS URGENT Solutions numériques pour les gouvernements pour lutter contre la pandémie du Coronavirus (COVID-19) en Afrique

Thème :	Améliorer et accélérer la réponse des gouvernements africains aux défis de la pandémie de Coronavirus (COVID-19)
Candidats éligibles :	Startups africaines et PME innovantes ou autres entités africaines * ¹
Montant du financement :	Ouvert
Client :	Secrétariat de Smart Africa 9th Floor, Bloc C, Makuza Peace Plaza, 10 KN4 Avenue, Kigali, Rwanda +250 788-300-581/ 0784013646 PO Box: 4913 info@smartafrica.org www.smartafrica.org
RFP#:	2020/SAS/COVID19/RESPONSE
Date d'ouverture :	25 Mars 2020
Date de fermeture :	2 Avril 2020 12h00 – “midi” (heure locale, Kigali)
Contact	Pour toute question ou demande de renseignements, veuillez écrire à : covid19@smartafrica.org

¹ Basée en Afrique, dont les principales technologies ont été réellement créées au sein d'équipes opérant en Afrique

1. À PROPOS DE L'APPEL À PROJETS

COVID-19 a touché 42 pays africains. Pourtant l'Afrique a jusqu'à présent été relativement moins touchée par cette épidémie mortelle par rapport aux autres continents, avec 1 200 cas et 37 décès comptés à ce jour. Cependant, des données récentes provenant d'autres pays montrent que ces chiffres peuvent croître de façon exponentielle en relativement peu de temps.

En réponse à COVID-19, les pays africains ont pris une série de mesures d'urgence énergiques telles que la sensibilisation à l'hygiène des mains, l'interdiction d'entrée aux arrivées des pays gravement touchés, la mise en quarantaine obligatoire des passagers des régions touchées, l'interdiction des rassemblements de masse, l'éloignement physique, permettant aux travailleurs de travailler à domicile, la fermeture d'écoles ou le confinement complet.

L'Afrique est confrontée à des défis spécifiques dans la coordination de sa réponse, notamment des systèmes de santé plus faibles, la prolifération de l'économie informelle et la surpopulation urbaine, qui peuvent poser des défis supplémentaires par rapport aux efforts consentis de lutte contre cette maladie hautement infectieuse.

COVID-19 étant très contagieux, l'Afrique doit saisir l'opportunité qui lui est offerte de prendre des mesures vigoureuses pour contenir la propagation de l'épidémie de coronavirus.

Afin de faire face à cette crise unique, par son ampleur et son impact sur la société, à travers cet appel à projets, le Secrétariat Smart Africa souhaite soutenir des projets de services de santé numériques qui visent à améliorer et accélérer la réponse des gouvernements africains aux défis posés par la pandémie de Coronavirus (COVID-19).

Le projet abordera donc les problématiques suivantes :

- Évaluer le risque individuel et guider la prise de décision ;
- Aider les populations africaines à trouver des sites de test à proximité ;
- Fournir des mises à jour et des alertes fiables des autorités de santé publique ;
- Rapport sur le statut de la communauté ;
- Suivre et signaler les transmissions.

2. À PROPOS DE SMART AFRICA

Smart Africa est un engagement audacieux et innovant des chefs d'État et de gouvernement africains visant à accélérer un développement socio-économique durable sur le continent, faisant entrer l'Afrique dans une économie du savoir grâce à un accès abordable à la connectivité haut débit et à l'utilisation des technologies de l'information et de communication.

Le sommet Transform Africa qui s'est tenu à Kigali, au Rwanda, du 28 au 31 octobre 2013, a permis l'adoption du document Smart Africa Manifesto par sept (7) chefs d'État africains dans

lesquels ils se sont engagés à jouer un rôle moteur dans l'accélération du développement socio-économique de l'Afrique grâce aux TIC.

Les 30 et 31 janvier 2014, le Manifeste Smart Africa a été approuvé par tous les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine lors de la 22e session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine à Addis-Abeba. Cette évolution place le Manifeste au cœur de l'agenda des TIC en Afrique au-delà des 7 signataires originaux du Sommet pour l'ensemble des 54 pays africains.

L'Alliance Smart Africa s'est depuis agrandie pour inclure 30 pays africains qui représentent plus de 750 millions de personnes.

Le Manifeste Smart Africa vise à placer les TIC au centre du programme national de développement socio-économique des pays membres ; améliorer l'accès aux TIC, notamment le haut débit ; améliorer la responsabilisation, l'efficacité et l'ouverture grâce aux TIC en favorisant l'introduction de technologies avancées dans les télécommunications ; faire passer le secteur privé en priorité ; et tirer parti des TIC pour promouvoir le développement durable.

3. EXIGENCES TECHNIQUES

Le Secrétariat de Smart Africa acceptera les propositions qui prennent en compte les critères techniques suivants :

- ✓ Doit être une solution disponible via le Web, applications (iOS, Android, Windows), SMS, USSD et autres plateformes de messagerie ;
- ✓ Doit collecter des données à partir de divers points tels que les smartphones individuels ou les terminaux dans les installations publiques (par exemple, les terminaux de test aux contrôles aux frontières, les terminaux de test des autorités médicales, etc.) ;
- ✓ Doit avoir un tableau de bord de rapport accessible à l'administrateur avec des données pertinentes - des droits spécifiques en fonction du statut de l'administrateur (par exemple : autorités publiques, autorités médicales) seront établis ;
- ✓ Les données anonymisées (c'est-à-dire excluant toute information personnelle, y compris le nom, les numéros d'identification, l'adresse enregistrée sur le système) générées par l'utilisation de la solution peuvent être publiées en temps réel via une base de données accessible avec une API et une interface cartographique sur un site Web public géré par les autorités publiques de santé publique ;
- ✓ Doit fournir un contenu informatif fiable disponible dans les langues locales dans divers formats (écrit - vocal avec la technologie de reconnaissance vocale interactive) - par exemple : contenu relative aux pratiques de prévention, pratiques d'isolement, établissements de santé les plus proches, soutien individuel supplémentaire, etc.) ;
- ✓ Doit avoir une évaluation et des directives conformes à celles de l'Organisation mondiale de la santé («OMS»), à celles des autorités nationales et locales de santé publique et inclure l'évaluation de l'exposition au risque, les symptômes de la maladie et l'état de santé sous-jacent.

Les conseils proposés peuvent inclure la distance physique, l'auto-triage pour l'isolement, l'auto-surveillance et d'autres tests et évaluations, éventuellement avec le soutien de centres d'appels virtuels. La fonction d'évaluation doit être disponible sous forme de widget afin que d'autres organisations puissent l'intégrer dans leurs portails et sites Web.

Le projet peut être développé en étroite collaboration avec les principales agences de santé publique, les associations médicales, les instituts de recherche et universitaires et les principales sociétés technologiques.

Concernant les solutions pertinentes dans d'autres domaines que le projet susmentionné, Smart Africa prendra en compte des critères similaires applicables à cette solution (à savoir la disponibilité via le Web, l'application, l'USSD et les plateformes de messagerie, le respect des principes de confidentialité des données, la fiabilité du contenu et la disponibilité sur divers formats dans les langues locales, etc.).

Le développement de toute solution doit tenir compte du fait qu'elle sera hébergée localement sur des serveurs de données disponibles dans les juridictions nationales des pays membres qui mettront en œuvre la solution.

4. PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection de la ou des solution (s) des startups ou PME innovante (s) se fera en deux (2) phases.

La première phase consiste à présélectionner l'entité en fonction de la pertinence du projet de lutte contre l'épidémie de coronavirus dans les pays membres de l'Alliance, conformément à une évaluation de la note conceptuelle soumise et de la fiabilité de la solution pour un plan d'implémentation à grande échelle rapide. La liste restreinte sera présentée aux États membres pour recueillir leur intérêt, leurs demandes et leurs retours d'information sur la mise en œuvre de la solution dans leurs pays respectifs.

La deuxième phase consiste à sélectionner un (1) à trois (3) projets dans la liste restreinte des projets présélectionnés sur la base de l'expérience de l'équipe et de la capacité avérée de mettre en œuvre le projet.

Outre le financement disponible pour la mise en œuvre du projet lauréat, Smart Africa pourra éventuellement faciliter l'accès à d'autres sources de financement et d'investissement pour les projets présélectionnés.

5. ECHÉANCIER INDICATIF

Les projets sélectionnés doivent être prêts à être mis en œuvre à grande échelle dans un délai d'une semaine à compter de la date de signature du contrat.

6. PROFIL ET EXPÉRIENCE DE L'ENTITÉ

L'entité ou les entités sélectionnées devront réunir leur(s) équipe(s) et toutes les ressources humaines supplémentaires jugées nécessaires compte tenu des besoins de mise en œuvre.

Le projet doit être réalisé par des professionnels hautement qualifiés dans les divers métiers nécessaires (c'est-à-dire des développeurs Web, des concepteurs, des chefs de produit, des chefs de projet et tout autre professionnel pertinent).

7. CRITÈRES DE SOUMISSION

Un cadre de soumission spécifique doit être suivi afin de faciliter l'examen et l'évaluation par le Secrétariat de l'Afrique intelligente des réponses reçues.

Une réponse à cet appel à projet doit inclure les sections suivantes dans l'ordre indiqué :

- a)** Une lettre de motivation confirmant l'intérêt de l'entité à répondre à l'appel à projets ;
- b)** Une proposition technique contenant :
 - Une note conceptuelle de la ou des solutions innovantes;
 - Les spécifications techniques ;
 - L'expérience de l'équipe ;
 - Le plan / calendrier de travail pour une mise en œuvre dans les pays membres de l'Alliance ;
 - L'expérience / les profils de l'équipe projet ;
 - Le plan de mise en œuvre avec budget et calendrier.
- c)** Toute autre documentation pertinente en tant que proposition de valeur supplémentaire.

8. PROCESSUS DE SOUMISSION

Les copies électroniques complètes des candidatures doivent être envoyées **avant le 2 avril 2020, à 17 heures**, par courrier électronique à **covid19@smartafrica.org** avec un titre de courrier électronique marqué comme suit: **«#TBD»: «Appel à projets urgent : Solutions numériques pour les gouvernements pour lutter contre la pandémie du Coronavirus (COVID-19) en Afrique. »**

9. DROITS RÉSERVÉS

Cet appel à projets n'oblige pas le Secrétariat Smart Africa (SAS) à terminer le processus d'appels à projets. SAS se réserve le droit de modifier tout segment de l'appel à projets avant l'annonce d'une entreprise sélectionnée. SAS se réserve également le droit de retirer un ou plusieurs des services pour ce contrat si l'évaluation montre qu'il est dans le meilleur intérêt de SAS de le faire. SAS peut également, à sa discrétion, émettre un contrat distinct pour tout service ou groupe de services inclus dans le présent appel à projets. SAS peut négocier un ensemble d'indemnisation et des dispositions supplémentaires au contrat attribué dans le cadre du présent appel à projets.

Les propositions tardives seront rejetées.

Les propositions seront ouvertes en séance publique à 13h00 au lendemain de la clôture de l'appel à projets dans une salle de conférence en ligne du Secrétariat Smart Africa et les soumissionnaires intéressés recevront une mise à jour sur la décision prise par le comité de candidature à l'issue de la sélection.

10. VALIDITÉ

Les propositions et devis doivent rester valables pendant une période de 180 jours après la date de clôture indiquée ci-dessus. Après la date et l'heure de clôture, toutes les propositions reçues par le Secrétariat Smart Africa deviennent sa propriété.

11. REQUÊTES

Toute demande de renseignements sera reçue et traitée 1 jour ou plus avant la date limite de soumission des offres. Les répondants potentiels qui peuvent avoir des questions concernant cette demande de propositions peuvent soumettre leurs demandes à **covid19@smartafrica.org**.